Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **30 (2003)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

En bref

31 janvier. La Municipalité de Zurich publie un «appel urgent à la Confédération et aux cantons en faveur d'une nouvelle politique de l'asile». Elle propose que, pour assurer leur subsistance, les réfugiés soient astreints rapidement à des programmes de travaux publics.

9 février. Malgré une participation faible de 28 pour cent, les verdicts des votations fédérales sont clairs: la réforme des droits populaires et le nouveau financement des hôpitaux sont approuvés dans tous les cantons par plus de 70 pour cent des suffrages.

9 février. Une caisse de retraites suisse sur deux accuse une couverture insuffisante. Certaines caisses exigent de leurs assurés des cotisations supérieures en augmentant le pourcentage des prélèvements sur les salaires. La Confédération envisage désormais d'assouplir les prescriptions en matière de couverture.

9 février. Le compte d'Etat 2002 de la Confédération boucle avec un découvert de 3,3 milliards de francs. Au budget, l'excédent des dépenses ne s'élevait qu'à 0,3 milliard. La cause principale de l'aggravation est une chute inattendue des recettes de près de 3,6 milliards.

14 février. Ruth Metzler, ministre de la justice, propose aux cantons de ne plus verser d'assistance aux requérants d'asile déboutés. Elle convoque début avril une conférence nationale sur l'asile.

16 février. A Berne, 40 000 personnes manifestent pour la paix et contre la guerre en Irak. Le gouvernement américain ne cherche pas la sécurité, mais la puissance politique et le pétrole, déclarent les orateurs de la manifestation.

16 février. La conférence humanitaire convoquée à Genève par la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, face à la menace d'une guerre en Irak, réunit 29 Etats et 21 organisations internationales. Il s'agit de mieux coordonner les structures existantes, dans l'attente de la crise humanitaire prévisible.

Keystone

Cinq régates, cinq victoires: Alinghi ne laisse pas un brin de chance aux Néo-Zélandais!

16 février. Fin des championnats du monde de ski alpin à St-Moritz. La Suisse a gagné deux médailles d'argent (Corinne Rey-Bellet en descente, Silvan Zurbriggen en slalom) et deux de bronze (Bruno Kernen en descente, Marlies Oester en combiné).

17 février. Réalisé par le Credit Suisse, le «baromètre annuel des préoccupations» présente les problèmes que les Suisses jugent primordiaux: santé, chômage, prévoyance-vieillesse, réfugiés et nouvelle pauvreté.

20 février. A Paris, d'illustres personnalités suisses et françaises commémorent l'Acte de médiation imposé il y a deux cents ans par le Premier Consul et futur empereur Napoléon Bonaparte. Cette constitution a mis fin à la République Helvétique, créée en 1798, et consacré l'indépendance des cantons d'Argovie, des Grisons, de Saint-Gall, du Tessin, de Thurgovie et de Vaud.

20 février. L'an dernier, 38 833 personnes ont acquis la nationalité suisse, soit 20 pour cent de plus qu'en 2001. La plupart d'entre elles sont originaires d'Italie, d'ex-Yougoslavie et de Turquie. La Suisse continue cependant à accuser l'un des taux de naturalisation les plus bas d'Europe.

26 février. Pour avoir subi l'an dernier les plus grandes pertes de son histoire (3,3 milliards de francs), le groupe Credit Suisse supprime 1 250 emplois, dont 350 dans sa filiale Winterthur-Assurances. 700 emplois sont supprimés chez Swiss, la compagnie aérienne nationale. Le groupe de chimie Clariant (Muttenz) supprimera 1 700 emplois à l'échelle mondiale.

27 février. L'écrivain tessinois Piero Scanziani meurt à Mendrisio à l'âge de 94 ans. Son premier roman, «La clé du monde», date de 1941. Il est l'auteur de plus de trente ouvrages.

2 mars. La Suisse est le premier pays non maritime du monde à gagner l'America's Cup. Monté sur le yacht Alinghi, l'équipage multinational du milliardaire genevois Ernesto Bertarelli gagne la plus prestigieuse coupe des régates en mer.

4 mars. Le Conseil des Etats crée la surprise: par 26 voix contre 8, les sénateurs décident d'élargir le Conseil fédéral de sept à neuf membres. Ce projet de réforme du gouvernement doit encore obtenir l'aval du Conseil national.

6 mars. Emboîtant le pas au Conseil des Etats, le Conseil national décide d'abaisser le taux d'alcoolémie au volant à 0,5 ‰.

17 mars. Au siège genevois de l'ONU, la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey souligne qu'une deuxième résolution du Conseil de sécurité est nécessaire pour attaquer l'Irak. Faute d'une telle légitimation, notre pays appliquera le régime de neutralité.

19 mars. L'accord aérien avec l'Allemagne passe à la trappe. Après l'échec d'entretiens sur d'éventuelles modifications (Berlin, 17 février), le Conseil des Etats refuse de ratifier le traité qui lui était soumis. Ce non entraînera des mesures unilatérales de la part de l'Allemagne.

RR